

Assistance autorisée sur tous les ravitaillements et points d'eau officiels (50m avant et après le poste) plus zone d'assistance de la « montée infernale » en face du site de Bon Repos.

Attention, le ravitaillement de l'écluse de Bellevue ne sera pas accessible en voiture (route d'accès fermée à la circulation). Possibilité d'y accéder à pied ou en vélo.